



Madame, Monsieur,

Vous dirigez un lycée, cette lettre d'information « Parcoursup 2022 » vous est destinée. Elle met périodiquement à votre disposition des informations et des ressources utiles, au fur et à mesure de l'avancement de la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur. Vous pouvez largement la partager avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents. Cette lettre d'information vous permet également d'informer les élèves et leur famille sur le calendrier de la procédure et les différentes phases auxquelles ils participeront.

Vous trouverez ici le numéro 5 de la lettre qui porte sur la phase d'admission qui débutera à partir du 2 juin 2022.

Il s'agit d'une étape importante pour les élèves qui recevront les réponses des formations à tous leurs vœux. Votre accompagnement et celui des équipes au plus près des lycées est donc essentiel afin de les rassurer sur le déroulement de cette dernière étape et de les aider à faire leur choix. [L'étude d'opinion réalisée auprès des lycéens](#) à l'issue de la session 2021 a montré en particulier l'attente des lycéens pour cet accompagnement qui leur est précieux.

Au-delà des aspects pratiques, il est important que tous les acteurs s'attachent à rassurer les élèves en leur rappelant que tout ne se joue pas le 1<sup>er</sup> jour et que leur situation va évoluer tout au long de la phase d'admission, en particulier leurs vœux en attente et qu'ils seront accompagnés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur choix de formation pour la rentrée prochaine. Les résultats d'admission de la session précédente peuvent vous y aider : à l'issue de la campagne 2021, 94 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition et 82 % en ont accepté une.

Votre expérience des années passées sera précieuse pour les accompagner et les aider à anticiper la phase d'admission, à faire des choix cohérents avec leur projet de poursuite d'études et, pour ceux qui n'auraient pas eu satisfaction, à solliciter les accompagnements mis en place dans vos établissements.

Nous vous remercions donc tout particulièrement ainsi que vos équipes pour votre engagement tout au long de la procédure et l'accompagnement bienveillant que vous apportez aux élèves et à leur famille.

Pour vous accompagner dans cette mission, vous trouverez ci-après des outils et des conseils pour aider vos élèves à aborder avec sérénité la phase d'admission.

**Début de la phase d'admission : jeudi 2 juin en fin d'après-midi**

Les réponses des formations seront disponibles dans les dossiers des élèves jeudi 2 juin en fin d'après-midi. **Ils pourront d'abord les consulter avant d'agir sur leur dossier en se reconnectant quelques heures plus tard.**

**Rappel des grands principes :**

- Les réponses aux vœux sont disponibles le 2 juin 2022. Ensuite, entre le 3 juin et le 14 juillet 2022, les dossiers sont actualisés chaque matin (heure de Paris) car les listes d'attente peuvent évoluer jusqu'à cette date.
- Les délais de réponse aux propositions d'admission permettent l'évolution rapide des listes d'attente et de faire des propositions au plus grand nombre de candidats :
  - Pour les propositions reçues entre le 2 juin et le 6 juin inclus, les candidats auront jusqu'au 7 juin 23h59 (heure de Paris) pour répondre
  - Pour les propositions reçues à partir du 7 juin, les candidats auront 2 jours pour répondre (Exemple : le candidat reçoit une proposition d'admission le 9 juin matin, il doit répondre avant le 10 juin 23h59 heure de Paris).
- Les candidats peuvent recevoir une ou plusieurs propositions d'admission, en même temps ou à des dates différentes mais ils ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois.
- Parcoursup impose à tous les candidats des délais de réponse aux propositions d'admission. C'est une mesure d'équité destinée à ce que l'absence de réponse des uns ne fassent attendre inutilement les autres. Cela permet également de faire évoluer rapidement des listes d'attente et de faire des propositions au plus grand nombre de candidats.
- A chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libère des places pour d'autres candidats en liste d'attente. Ainsi un vœu en attente peut se transformer en proposition d'admission.
- Lorsqu'un candidat accepte une proposition d'admission, la plateforme lui demande à chaque fois s'il souhaite conserver ou non des vœux en attente et le cas échéant de préciser lesquels. Il peut conserver des vœux en attente jusqu'à la fin de la phase d'admission, le 15 juillet.
- Les dernières propositions d'admission seront envoyées le 14 juillet 2022. La phase d'admission principale se termine le 15 juillet 2022.

**A noter :** Lorsqu'une proposition d'admission est faite par une formation, les candidats et leurs parents (lorsqu'ils ont renseigné leurs coordonnées) reçoivent une alerte le matin (heure de Paris) :

- Dans leur messagerie personnelle
- Dans la messagerie « Contact » intégrée à leur dossier Parcoursup
- Sur leur portable par sms et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée. Cette application mobile sera disponible en téléchargement à partir du 2 juin 2022.

**Il est important de rappeler à vos élèves qu'ils doivent impérativement répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue pour ne pas la perdre.**

**Conseils pour vos élèves et chats pour répondre à leurs questions en direct**

Avant le lancement de la phase d'admission, nous invitons les élèves à :

- Reprendre leur liste de vœux et faire le point sur leurs préférences, cela les aidera à faire leurs choix une fois les propositions reçues
- S'assurer de bien avoir leurs identifiants Parcoursup (numéro de dossier et mode passe). S'ils les ont oubliés ou perdus, ils doivent en faire la demande sans tarder via la plateforme.

**D'autres conseils sont à retrouver sur la page** « [Nos conseils pour bien aborder la phase d'admission](#) », n'hésitez pas à la partager

**Des tchats Parcoursup sont également organisés tout au long de la phase d'admission.** Le premier est prévu ce mercredi 25 mai à 18 h.

[Consultez le programme sur Parcoursup.fr](#)

## Mise en place de temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves

Comme chaque année, des temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves devront être organisés selon des modalités appropriées définies avec vos équipes. **Ces temps d'échange spécifiques sont à prévoir dès le début de la phase d'admission, période pendant laquelle un très grand nombre de propositions d'admission est envoyé :**

- **Le vendredi 3 juin:** au lendemain des réponses des formations, ce temps doit permettre aux professeurs principaux d'échanger avec leurs élèves sur les réponses qu'ils ont reçues et leur apporter leurs conseils. (cf. ci-dessous les différentes situations possibles au 2 juin). Ce temps permet aussi de rassurer ceux qui n'auraient eu que des vœux en attente ou des réponses négatives sur les évolutions de listes d'attente et solutions prévues.
- **Le mardi 7 juin :** en effet, le 7 juin (23h59, heure de Paris) correspond au premier délai limite de réponse pour toutes les propositions d'admission reçues entre le 2 juin et le 6 juin inclus. Les élèves auront pu échanger avec leur entourage tout au long du week-end et auront éventuellement d'autres questions à partager avec leurs professeurs. Ce sera également l'occasion de leur rappeler l'échéance importante du 7 juin.

Le 2 juin, les dossiers de vos élèves afficheront une des situations suivantes qui évoluera tout au long de la phase d'admission :

- **Les élèves qui ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission :** les professeurs principaux peuvent conseiller leurs élèves et les aider à faire leurs choix sereinement, dans les temps impartis mais sans précipitation. Ils pourront également leur rappeler que s'ils ont reçu plusieurs propositions d'admission, les élèves devront faire un choix car ils ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois et qu'ils pourront s'ils le souhaitent maintenir des vœux en attente.
- **Les élèves dont tous les vœux sont en attente :** il est essentiel de rassurer les élèves, c'est une situation courante en début de phase d'admission. Leur situation va évoluer très rapidement, au fur et à mesure que des places se libèrent. Pour chaque vœu en attente, des indicateurs

actualisés chaque matin sont là pour les aider à comprendre leur position et suivre l'évolution de leur situation. Dans le cadre de leur échange, les professeurs principaux/référents peuvent s'appuyer sur l'infographie ou sur la vidéo tuto « Liste d'attente : comment ça marche ? » illustrant le fonctionnement des listes d'attente (voir les ressources ci-dessous).

- **Les élèves qui n'ont reçu que des réponses négatives (s'ils n'ont formulé que des vœux pour des formations sélectives)** : les professeurs principaux pourront présenter aux élèves concernés l'accompagnement dont ils vont bénéficier pour les aider à revoir leur projet d'orientation et se préparer aux mieux à la phase complémentaire qui débutera le 23 juin. En effet, chaque élève concerné doit avoir la possibilité de solliciter un entretien auprès de son établissement ou d'un CIO près de chez lui. Des ressources proposées par l'Onisep sont disponibles pour aider les professeurs principaux/référents à mettre en place ces entretiens avec l'appui des PsyEn (voir les ressources ci-dessous).

**A savoir pour les candidats à la session de remplacement du baccalauréat** : les élèves inscrits à la session de remplacement du baccalauréat en septembre et qui ont accepté une proposition d'admission conservent leur place dans la formation jusqu'à la proclamation de leurs résultats.

### **Un tableau de bord pour suivre la situation de vos élèves tout au long de la phase d'admission**

Les chefs d'établissement et les professeurs principaux/référents ont accès via la plateforme de gestion <https://gestion.parcoursup.fr> aux tableaux de bord de suivi de l'ensemble des réponses faites par les formations ainsi que les réponses des élèves aux propositions d'admission. C'est un outil de pilotage indispensable pour mettre en place un suivi personnalisé de vos élèves et effectuer le travail de relance.

## **Des ressources pour expliquer et accompagner les élèves dans chaque situation**

Des ressources sont d'ores et déjà mises à disposition des chefs d'établissement, des professeurs principaux/référents et des PsyEn pour mettre en place l'accompagnement nécessaire des lycéens tout au long de la phase d'admission :

- **Un diaporama de présentation de la phase d'admission Parcoursup 2022**
- **Des infographies explicatives**
  - Phase d'admission 2022 : les dates clés et les délais de réponse aux propositions d'admission
  - Liste d'attente : comment ça marche ?
  - Liste d'attente : vous attendez une place en internat, comment ça marche ?
  - Le répondeur automatique : comment ça marche ?
  - Deux dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant
  - L'inscription administrative dans votre futur établissement

[Consulter toutes les infographies sur Eduscol](#)

- **Des fiches proposées par l'Onisep pour accompagner les élèves refusés à tous leurs vœux le 2 juin**

- Fiche pour les élèves : Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup
- Fiche pour les professeurs principaux : Accompagner les élèves ayant reçu des réponses négatives à tous leurs vœux et préparer la phase complémentaire

[Consulter les fiches sur Eduscol](#)

- **Des ressources sont également mises à disposition des élèves sur Parcoursup.fr.** Elles peuvent vous être utiles et sont accessibles via :
  - [La page « Nos conseils pour bien aborder la phase d'admission »](#) sur Parcoursup.fr
  - [La playlist Parcoursup sur Youtube](#) : toutes les vidéos de la phase d'admission y sont proposées :
    - Ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission
    - Liste d'attente : comment ça marche ?
    - Les questions/réponses fréquentes sur la phase d'admission
    - La réponse Oui-si sur Parcoursup
    - Le répondeur automatique, comment ça marche ?
    - Les dispositifs pour les candidats en situation de handicap
- **Le guide pratique de la procédure** : « Parcoursup 2022 : L'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure » (partie V, examen des vœux et admissions aux formations)  
[Consulter le guide sur Eduscol](#)

### Ouverture exceptionnelle du numéro vert :

Le numéro vert (0 800 400 070) sera ouvert exceptionnellement

- Vendredi 3 juin 2022 de 10h à 20h
- Samedi 4 et lundi 6 juin de 10 h à 16 h
- Mardi 7 juin de 10 h à 18 h

Les autres services sont également pleinement mobilisés (rubrique contact depuis le dossier et les comptes sociaux Parcoursup).

## Les ressources mises à disposition des chefs d'établissement qui gèrent des formations d'enseignement supérieur et des internats

- **Les CPGE avec internat**  
[Une vidéo](#) est disponible pour les proviseurs de lycée ayant une CPGE avec internat sur le fonctionnement des listes d'attente pour les places en internat.  
 Pour rappel :
  - Si un candidat reçoit une proposition d'admission sans internat, il peut l'accepter définitivement tout en gardant en attente son vœu avec internat
  - Si d'ici le 14 juillet, une place en internat se libère, le candidat pourra accepter cette nouvelle proposition d'admission et renoncer à celle sans internat. N'hésitez pas à

rappeler aux candidats de ne pas renoncer trop vite à des vœux en attente sur des places en internat.

**Pour vous permettre de répondre aux éventuelles questions des familles sur la gestion des places avec internat**, une infographie est disponible « Vous attendez une place en internat, comment ça marche ? »

[Consultez l'infographie sur Eduscol](#)

- **Lettre type pour les réponses négatives**

Le 2 juin 2022, certains candidats aux formations sélectives de vos établissements recevront des réponses négatives aux vœux qu'ils ont formulés. Ce refus sera notifié dans un courrier qu'ils pourront télécharger dans leur dossier en face du vœu refusé. **Vous trouverez ci-joint la notification type qui sera utilisée par la plateforme.** Vous trouverez également sur le site de gestion Parcoursup une note de cadrage et des modèles pour vous aider à répondre aux demandes d'information des candidats non retenus par les formations sélectives.

- **Rapport public d'examen des vœux 2022 en fin de procédure**

Afin d'anticiper sur la rédaction de votre rapport public d'examen des vœux 2022, **nous vous invitons à conserver les critères que vous avez utilisés pour le classement des candidats.** Vous pouvez dès maintenant les renseigner dans le cadre de saisie joint à la présente lettre dans l'attente de l'ouverture de l'interface de saisie sur le site de gestion (fin août). Vous trouverez également sur le site de gestion Parcoursup une note de cadrage et un pas-à-pas pour vous aider à la production de ce rapport exigé par la décision n° 2020-834 QPC du Conseil constitutionnel du 3 avril 2020

**Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.**



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*